

CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS
RAPPORT DE LA COMMISSION AD-HOC RÈGLEMENT

Relatif au préavis municipal n° 07/22
Modification de l'annexe au règlement communal sur l'évacuation et
l'épuration des eaux

Date de la séance : 22 novembre 2022

Membres présents la commission : Mme Sylvie Elben, MM. Olivier Ramel, Grégory Rossi, Richard Vez.

Membre excusée de la commission : Mme Anne-Marie Badel

Membres présents de la Municipalité : Mme Sonia Pittet, M. Denis Currat.

Membre présent du bureau : Bernard Treboux

Les membres présents de la Municipalité nous ont détaillé le préavis 07/22. Ils ont souligné l'importance de mentionner dans ce règlement, le lieu où communiquer de manière officielle les tarifs liés aux taxes concernant l'évacuation et l'épuration des eaux.

La commission soutient ce préavis qui a le mérite clarifier la situation.

En conclusion :

Vu le préavis de la Municipalité no 07/22:
"Demande de modification de l'annexe au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux".

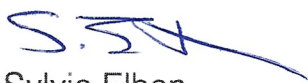
Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

La commission ad-hoc règlement recommande au Conseil communal de Bassins d'approuver le préavis municipal 07/22 "Demande de modification de l'annexe au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux" .

Fait à Bassins, le 01 décembre 2022



Anne-Marie Badel



Sylvie Elben

Olivier Ramel



Grégory Rossi



Richard Vez (Président & rapporteur)